

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée.

La rentrée aura lieu **les 4 et 5 septembre 2023** selon l'organisation ci-dessous. Vous trouverez également quelques informations complémentaires.

Les élèves seront accueillis par le professeur principal de la classe qui leur communiquera l'emploi du temps et commentera l'organisation de l'année.

- ⇒ **FOURNITURES SCOLAIRES** : document joint.
- ⇒ **TRANSPORTS SCOLAIRES (AMETIS, CAR SCOLAIRE, SNCF), 2 SITES UTILES** :
 - somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr
 - transports.hautsdefrance.fr
- ⇒ **HORAIRES ADMINISTRATIFS** : durant les vacances, l'accueil est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h jusqu'au 13 juillet et du 24 au 25 août. L'établissement sera fermé du 14 juillet au 24 août 2023.
- ⇒ **CORRESPONDANCE** : vous aurez la possibilité de déposer vos documents à l'accueil, 77 rue Lucien Lecointe, jusqu'au 13 juillet.
Pour éviter tout retard et toute erreur, veuillez adresser vos lettres durant les vacances au secrétariat : Collège Sainte-Famille Saint-Pierre- 77 rue Lucien Lecointe, 80000 AMIENS.
- ⇒ **CHANGEMENT DE REGIME** : Tout changement de régime doit nous être adressé par écrit au plus tard pour le 15 septembre délai de rigueur.

Lundi 4 septembre	A 9h00, rentrée des 6 ^e SORTIE A 15H30 Les élèves de 6 ^e n'auront pas cours le mardi 5 septembre
Mardi 5 septembre	A 9h30, rentrée des 5 ^e A 9h45, rentrée des 4 ^e A 10h00, rentrée des 3 ^e SORTIE SELON L'EMPLOI DU TEMPS DE L'ELEVE
Mercredi 6 septembre	Cours pour toutes les classes suivant l'horaire de classe
Vendredi 8 septembre	Photos des élèves (individuelles et groupes)

⇒ **RÉUNIONS D'INFORMATIONS :**

- 6^e - Jeudi 7 septembre à 17h45
- 5^e - Lundi 11 septembre à 17h45
- 4^e - Vendredi 8 septembre à 17h45
- 3^e - Mardi 12 septembre à 17h45

⇒ **RENCONTRES PARENTS-PROFESSEURS :**

- 6^e et 3^e : Samedi 25 novembre de 8h30 à 12h30
- 5^e et 4^e : Samedi 9 décembre de 8h30 à 12h30

⇒ **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRIMESTRES ET DES PÉRIODES***

1^e trimestre : 04/09 au 26/11/2023

1^{ère} période : 04/09 au 08/10/2023

2^e trimestre : 27/11/2023 au 25/02/2024

3^e trimestre :

Troisièmes	Sixièmes - Cinquièmes - Quatrièmes
26/02 au 02/06/2024	26/02 au 09/06/2024

* Ce calendrier est susceptible de modifications en fonction de nouvelles informations communiquées par le Rectorat en cours d'année.

⇒ **CALENDRIER DES CONGÈS SCOLAIRES 2023-2024 - Pour la zone d'Amiens**

TOUSSAINT	du vendredi 20 octobre 2023 après le dernier cours au lundi 06 novembre 2023 pour le premier cours
NOËL	du vendredi 22 décembre 2023 après le dernier cours au lundi 08 janvier 2024 pour le premier cours
HIVER	du vendredi 23 février 2024 après le dernier cours au lundi 11 mars 2024 pour le premier cours
PRINTEMPS	du vendredi 19 avril 2024 après le dernier cours au Lundi 6 mai 2024 pour le premier cours
VACANCES D'ÉTÉ	le vendredi 05 juillet 2024 après le dernier cours

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Stéphane COYRAL
Chef d'établissement



Amiens, le 13/06/2023

FOURNITURES SCOLAIRES

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la liste de fournitures de votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire.

Il vous est possible de les commander en utilisant l'opérateur Scoleo via internet, dispositif mis en place à l'initiative de l'A.P.E.L. Somme. Les familles qui le souhaitent, commandent directement leur colis, soit par liste entière, soit en choisissant par article et se font livrer à la date et au lieu de leur choix. Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur le site :

www.scoleo.fr

- ➔ Opération fournitures scolaires : rentrée 2023
- ➔ Je commande ma liste

1. **MANUELS SCOLAIRES : 2 propositions possibles**

- Les acheter en librairie : liste mise en ligne sur le site www.stefa.org
- Les livres sont fournis par l'Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires (ARBS). La cotisation qui vous est demandée, **pour le 15 août via le site www.arbs.com**, couvre l'achat de l'ensemble des manuels scolaires. Ces manuels seront remis aux élèves le jour de la rentrée et revendus en fin d'année scolaire.

Le jour de la rentrée, les élèves viennent avec un cartable comprenant : la trousse, l'agenda, une pochette avec quelques feuilles simples grands carreaux.

2. **FOURNITURES ACHETÉES PAR LA FAMILLE : pour tous les élèves**

a) La trousse doit comporter :

- ✓ Stylos (bleu, noir, rouge, vert) ;
- ✓ Crayon à papier HB ou mine 0,5 et gomme ;
- ✓ Règle, colle, ciseaux, surligneurs, taille crayon avec réservoir, ruban correcteur.



Le correcteur liquide et les stylos 4 couleurs sont interdits.

b) L'agenda

Clair et solide (c'est un outil indispensable toute l'année).

Il est préférable de choisir un agenda comportant une page par jour.

c) Prévoir :

- ✓ Un rouleau de papier plastifié pour couvrir les livres ;
- ✓ Deux cahiers de brouillon.

Stéphane COYRAL
Chef d'établissement



MATIERES	FOURNITURES
<p>VIE SCOLAIRE</p> <p>Fournitures partagées par plusieurs matières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Pochette cartonnée avec rabats et élastiques <input type="checkbox"/> Feuilles 21x29,7 – petits carreaux et grands carreaux <input type="checkbox"/> Copies doubles grands carreaux <input type="checkbox"/> Feuilles blanches <input type="checkbox"/> Pochettes plastiques <input type="checkbox"/> Papier calque <input type="checkbox"/> Clé USB – 16 GO minimum (utilisée de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Ecouteurs ou casque pour prise standard informatique <input type="checkbox"/> Agenda <input type="checkbox"/> Trousse avec stylos, crayon de bois, gomme, colle, surligneurs, ruban correcteur... <input type="checkbox"/> Le correcteur liquide et les stylos 4 couleurs sont interdits.
<p>FRANÇAIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux <input type="checkbox"/> 2 protège-cahiers 24x32 (de couleur verte) <input type="checkbox"/> Bescherelle « L'art de conjuguer » (utilisé de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Dictionnaire Le Robert poche (utilisé de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> <i>Prévoir 35€ au cours de l'année pour l'achat des livres étudiés en classe</i>
<p>MATHS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 3 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux <input type="checkbox"/> 2 protège-cahiers 24x32 (de couleur orange) <input type="checkbox"/> Pochette cartonnée avec rabats et élastiques <input type="checkbox"/> Critérium <input type="checkbox"/> Compas à crayon (utilisé de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Règle 15 cm – ni « flex », ni métal (utilisée de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Equerre (utilisée de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Rapporteur en degrés seulement de 0° à 180° dans les 2 sens en plastique (MAPED) (utilisé de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> Calculatrice CASIO COLLEGE FX92 ou CASIO COLLEGE 2D (utilisée de la 6^e à la 3^e)
<p>ANGLAIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux <input type="checkbox"/> 1 protège-cahier 24x32 (de couleur bleue)
<p>ESPAGNOL</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 – 96 pages – grands carreaux <input type="checkbox"/> 1 protège-cahier 24x32 (de couleur jaune)
<p>HIST-GEO</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 2 cahiers 24x32 – 96 pages – grands carreaux <input type="checkbox"/> 1 protège-cahier 24x32 (de couleur rouge) <input type="checkbox"/> Stylo de type « Stabilo - point 88 » de couleurs à pointes fines (utilisés de la 6^e à la 3^e)
<p>PHYSIQUE CHIMIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 classeur à vues – 80 vues ou 1 classeur
<p>SVT</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 classeur à vues (de couleur noire) – 40 vues
<p>EPS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 raquette de tennis de table (utilisée de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> 1 paire de tennis et des chaussettes <input type="checkbox"/> 1 short ou survêtement <input type="checkbox"/> 1 tee-shirt
<p>ARTS PLASTIQUES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 cahier 24x32 – 150 pages (environ) – petits carreaux (utilisé de la 6^e à la 3^e) <input type="checkbox"/> 1 protège-cahier 24x32 (transparent)
<p>MUSIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1 classeur à vues – 40 vues
<p>PASTORALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>10€ (livres, intervenants, frais d'animation) – facturation sur la contribution familiale</i>



ARBS EST PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

POUR LA COMMANDE DE VOTRE PACK LIVRES

ATTENTION DATE LIMITE : 15 AOÛT !

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander avant le 15 août ! Après cette date, la livraison devient payante et se fait exclusivement en point de retrait ou à domicile.



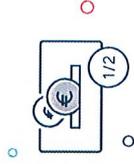
Je commande mes livres en ligne sur WWW.ARBS.COM

Vous sélectionnez et personnalisez le pack validé pour votre établissement et votre classe.

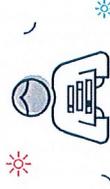
02

Je règle ma 1ère échéance

Nous facilitons le paiement de vos livres via un règlement en deux échéances. À la commande, vous ne payez que la première et votre adhésion annuelle.



03



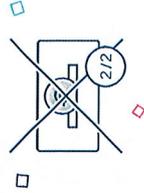
Je revends mes livres

À la fin de l'année scolaire, dans votre établissement, vous revendez vos manuels aux équipes ARBS présentes sur place.

04

Je ne paie pas la 2^{ème} échéance

Si vous nous revendez l'ensemble des manuels de votre pack livres, en bon état, vous ne payez pas la seconde échéance.



PARTENAIRE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR VOS MANUELS SCOLAIRES

COMMANDE DE VOS MANUELS PAPIER & NUMÉRIQUE EN LIGNE SUR WWW.ARBS.COM

LIVRAISON GRATUITE DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE POUR TOUTE COMMANDE PASSÉE AVANT LE 15 AOÛT

RACHAT EN FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

ARBS

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?



Assistance en ligne sur www.arbs.com



03 20 72 10 43 (Appel gratuit) 9h00 - 17h00 de Juin à Septembre



Accueil sur rendez-vous

à prendre depuis notre site internet pour tout déplacement dans nos locaux

ACCÉDER À MON ESPACE

DE COMMANDE !

Flashez le code !





LA DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE SUR LE RÉSEAU RÉGIONAL

Secteur SOMME

LA GRATUITÉ DU TRANSPORT SCOLAIRE

Les élèves résidant dans les Hauts-de-France (internes compris) peuvent obtenir un accès gratuit aux services de transport régionaux pour se rendre dans la commune de leur établissement scolaire à condition de :

- être scolarisé(e)s de la maternelle jusqu'au niveau baccalauréat ou équivalent, dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'Etat,
- avoir une distance supérieure ou égale à 3 km à parcourir entre son domicile et son établissement scolaire,
- emprunter un des services de transport régionaux ci-dessous :
 - ➔ services de transport scolaire par autocar organisés par la Région (assurés par des transporteurs privés ou les Communautés de communes de Somme Sud-Ouest ou du Vimeu, la commune de Doullens et le SIS de Tours en Vimeu) vers un établissement scolaire de la Somme,
 - ➔ réseau trans'80, mais aussi réseaux Oscar (62), Arc-en-Ciel (59), Réseau Oise ou réseau de l'Aisne, vers un établissement scolaire desservi dans la Région Hauts-de-France (sauf écoliers, non pris en charge sur ces réseaux),
 - ➔ trains TER vers un établissement scolaire de la Région Hauts-de-France ou de Paris (sauf écoliers, non pris en charge sur ce réseau).
- pour les collégiens et les lycéens, ne pas être domicilié(e)s et scolarisé(e)s au sein d'Amiens Métropole*.

Elèves empruntant les réseaux de transport urbain AMETIS ou BAAG ?

Ils sont soumis aux tarifications en vigueur sur ces réseaux et doivent se rapprocher de leurs agences commerciales pour leur demande de transport.

Elèves domiciliés et scolarisés au sein d'Amiens Métropole* empruntant les cars trans'80 ?

Ils sont soumis à la tarification en vigueur sur le réseau AMETIS et doivent faire leur demande de transport auprès de l'agence AMETIS.

Elèves domiciliés et scolarisés au sein d'Amiens Métropole* se déplaçant en train ?

Ils sont soumis aux règles de prise en charge d'Amiens Métropole et doivent remplir un formulaire de demande d'Abonnement Scolaire Réglementé (formulaire SNCF).

Elèves internes n'ayant pas de solution de transport régional ?

Une Allocation Individuelle de Transport peut leur être attribuée sous condition. Retrouvez le formulaire de demande sur le site www.hautsdefrance.fr

* Liste des communes d'Amiens Métropole : Allonville, Amiens, Bertangles, Blangy-Tronville, Bovelles, Boves, Cagny, Camon, Cardonnette, Clairly-Saulchoix, Creuse, Dreuil-lès-Amiens, Dury, Estrées/Noye, Ferrières, Glisy, Grattepanche, Guignemicourt, Hébécourt, Longueau, Pissy, Pont-de-Metz, Poulainville, Querrieu, Remiencourt, Revelles, Rivery, Rumigny, Sains-en-Amiénois, Saint-Fuscien, Saint-Saufieu, Saint-Vast-en-Chaussée, Saleux, Salouël, Saveuse, Seux, Thézy-Glimont, Vaux-en-Amiénois et Vers/Selle.

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

LA DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Dans la Somme, l'inscription au transport scolaire doit être faite chaque année :

- de préférence sur le module d'inscription en ligne dédié pour un traitement instantané et une réponse immédiate permettant de savoir si la prise en charge du transport est accordée. L'inscription en ligne est disponible à partir du jeudi 1^{er} juin 2023 sur : www.transportscolaire.hautsdefrance.fr
- si la demande ne peut être faite sur internet, en retournant dûment complété et signé le formulaire d'inscription spécifique téléchargeable sur le site www.transports.hautsdefrance.fr

LE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Suite à la demande de transport et après accord de la Région :

- les élèves de primaire reçoivent une attestation d'accord de prise en charge du transport, à conserver dans le cartable**. Elle est disponible à la fin de l'inscription en ligne ou adressée à la famille pour les inscriptions papier.
 - les collégiens et lycéens transportés par autocar obtiennent un titre gratuit sur une carte de transport sans contact***. Les élèves ayant déjà leur carte se voient charger les droits au transport à distance sur la carte déjà en leur possession ; ils ne reçoivent pas de nouvelle carte. Les élèves qui n'ont pas encore de carte la reçoivent à domicile.
- Pour les élèves ayant perdu ou détérioré leur carte, une demande de duplicata payant (8€) doit être faite sur : www.transportscolaire.hautsdefrance.fr
- les collégiens et lycéens transportés par train reçoivent un accord de prise en charge à présenter au guichet d'une gare SNCF de la Somme pour retirer un abonnement ferroviaire gratuit.

** sauf pour les élèves de primaire transportés avec des collégiens, qui reçoivent une carte de transport « papier » à leur domicile.

*** sauf pour les élèves transportés par la Communauté de communes Somme Sud-Ouest ou la Communauté de communes du Vimeu, qui ont une carte de transport et des modalités de distribution qui leur sont propres.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Retrouvez notre Foire aux questions sur le transport scolaire sur www.transports.hautsdefrance.fr

Pour connaître les horaires des services de transport régionaux :

- transport par autocar : [trans80.hautsdefrance.fr](https://www.trans80.hautsdefrance.fr)
- transport par train : [ter.sncf.com/hauts-de-france](https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france)

Pour nous contacter :

- par notre formulaire de contact : www.transports.hautsdefrance.fr/contact
- par téléphone : 03.74.27.00.50